

Association IDO 2020, 19 rue du musée 13001 Marseille
Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 23/12/2020

Le 23 décembre 2020 à 15 heures, les fondateurs de l'association IDO 2020 se sont réunis en assemblée générale constitutive en son siège social.

Sont Présents :

Guy Kastenbaum, 93 rue Belliard 75018 Paris
Philippe Parmentier, 3, rue de la Loubière 13006 Marseille
Laetitia Oudinot, 13 rue Georges Bizet 77185 Lognes

L'assemblée générale désigne *Philippe Parmentier* en qualité de président de séance et *Guy Kastenbaum* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents les statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation de l'association ;
- présentation des statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du bureau ;

Enfin, le président expose les motifs de création de l'association et commente les statuts.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1 délibération : Les membres participants à l'assemblée générale constitutive ont élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président: *Philippe Parmentier, français, 3, rue de la Loubière 13006 Marseille*

Trésorier: *Guy Kastenbaum, français, 93 rue Belliard 75018 Paris*

Secrétaire général: *Laetitia Oudinot, française, 13 rue Georges Bizet 77185 Lognes*

2 délibération : L'assemblée générale adopte les statuts qui lui ont été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Philippe Parmentier
(président)



Guy Kastenbaum
(secrétaire)



Laetitia Oudinot

